

**DOSSIER N°CU 31587 24 S0035**

Demande du : 14/11/2024

34 chemin de la Garenne

31620 Villeneuve-lès-Bouloc

**DESTINATAIRE**

OFFICE NOTARIAL DU QUERCY CAUSSADAIS

106 avenue Edouard Hériot

82300 CAUSSADE

**Affaire suivie par: LABOURGADE Corine**

**Référence: CU 31587 24 S0035**

**Objet: Refus sur une demande de Certificat d'Urbanisme**

La demande de Certificat d'Urbanisme enregistrée sur la Commune de Villeneuve-lès-Bouloc sous le numéro CU 31587 24 S0035 en vue de connaître, dans les conditions prévues à l'article L 410-1 du code de l'urbanisme, les dispositions d'urbanisme, les limitations administratives au droit de propriété, la liste des taxes et participations d'urbanisme applicables au terrain ne comporte pas les documents suivants :

- Votre demande comporte plusieurs unités foncières, chacune devra faire l'objet d'une demande spécifique

Dans ces conditions, le service instructeur ne peut pas procéder à l'instruction du dossier. En conséquence, le présent courrier vaut décision implicite de refus. Toute nouvelle demande devra comporter la totalité des renseignements et pièces prévus dans l'imprimé de demande.

Villeneuve-lès-Bouloc Le : 27 NOV. 2024

Notifié le : 27 NOV. 2024

Le Maire Adjoint

Sylvie SAVY

Par délégation



